



ASSOCIATION DES CONSEILS EN GESTION LINGUISTIQUE

Le mot de la présidente

Chers membres,

Tout d'abord, merci à chacun d'avoir participé aux différentes activités, notamment les ateliers et la journée technologique de cette année. Nous sommes heureux de constater que les multiples possibilités de perfectionnement que nous vous offrons tout au long de l'année éveillent votre intérêt. L'ACGL surveille pour vous les grandes tendances du secteur langagier et vous propose une formation adaptée et ciblée, au moyen de son programme d'activités ainsi que de l'information par ses canaux de communication.

La période d'adhésion à notre association et de renouvellement est commencée et, si ce n'est déjà fait, veuillez vous inscrire en ligne. Si vous connaissez des personnes susceptibles de se joindre à l'ACGL, n'hésitez pas à nous les recommander.

Un nouvel exercice se prépare, et notre assemblée générale annuelle (AGA) se tiendra le mercredi 13 juin prochain à 17 heures, au restaurant Bellagio. Le repas est offert par l'ACGL.

Lors de cette AGA, les membres du conseil d'administration présenteront leur rapport pour l'année écoulée. Nous vous avons adressé une invitation et comptons sur votre présence. La documentation d'accompagnement requiert toute votre attention, notamment le formulaire de candidature. En effet, nous invitons tout membre intéressé à joindre le conseil d'administration, pour une expérience enrichissante et utile à l'ACGL et à la communauté langagière dans son ensemble. Nous accueillons avec enthousiasme la candidature de nouveaux administrateurs pour insuffler de nouvelles idées et contribuer au rayonnement de l'ACGL.

Au plaisir de vous voir,

Votre présidente,

Dominique Bohbot-El Kahel, trad. a. réd. a.

Compte rendu de notre atelier de février

Tarifification des services professionnels et fidélisation des employés

Le 22 février 2012 se tenait le deuxième atelier de l'année, toujours axé sur la valorisation des professions langagières. Pour l'occasion, les membres de l'ACGL ont eu l'occasion d'entendre messieurs Alain Gosselin, Ph.D., CRHA, professeur titulaire et directeur associé à la formation des cadres et des dirigeants à HEC Montréal et Donald Barabé, vice-président des Services professionnels au Bureau de la traduction.

La fidélisation des employés : un défi insurmontable?

exposé de Alain Gosselin

Dans chaque entreprise, chaque jour, les employés font des choix déterminants : rester ou quitter, contribuer ou non, s'engager dans le milieu de travail ou le subir. Les coûts associés au roulement de personnel sont très élevés, d'autant plus que certains départs sont souvent évitables. Parmi les causes de départ les plus courantes, notons la non-adéquation entre l'employé et son travail ainsi que le manque de rétroaction, d'encadrement, de possibilités de perfectionnement ou d'avancement, de valorisation, d'équilibre travail-famille ou de confiance envers la direction. Pour éviter ces départs, il importe d'abord de gérer les attentes créées auprès des candidats lors du processus d'embauche, puis de veiller à l'intégration des nouveaux employés, de favoriser le mentorat au sein de l'équipe, de prendre fréquemment le pouls du personnel pour ajuster le tir au besoin, d'offrir des occasions de perfectionnement et de formation continue ainsi que des possibilités d'avancement, et de ne pas négliger les entrevues de départ, lorsque la situation se produit. Ces entrevues sont un baromètre précieux, à condition qu'elles soient menées à l'externe, par des personnes compétentes et impartiales.

Valorisation de la profession

exposé de Donald Barabé

Quelle est la véritable valeur de la profession et comment la faire reconnaître? À l'échelle mondiale, la demande de traduction dépasse de loin la capacité de production des langagiers, ce qui crée un « goulot d'étranglement » dans les communications. Il faut donc faire des choix, et s'assurer que les professionnels compétents sont dûment reconnus et affectés à la traduction des documents qui nécessitent une attention particulière, quitte à ce que tout le reste soit traduit « autrement ». Pour ce faire, il faut non seulement promouvoir la formation universitaire et l'agrément professionnel, mais aussi tenir compte de l'image éventuellement projetée par le mode de facturation que nous utilisons. Si la facturation au mot a longtemps été le modèle à suivre, on peut se demander si elle survivra à l'ère du contenu dynamique et électronique, où les textes sont en constante évolution, où le contenu est rédigé et modifié par bribes et où le concept de « version définitive » tend à disparaître. Dans un avenir prévisible, on peut s'attendre à ce que les traducteurs soient appelés à utiliser simultanément tous les types d'outils dont ils disposent, jumelant à la fois les mémoires de traduction, la traduction automatique pure et le talent professionnel. Dans ce contexte, la facturation horaire deviendra sans doute le moyen le plus pertinent d'évaluer l'ampleur du travail réellement accompli.

Journée technologique

La journée technologique du 2 mai a permis aux membres de l'ACGL de mieux connaître quatre nouveaux outils susceptibles de faciliter les tâches des langagiers. Nous vous les présentons brièvement.

memoQ

www.kilgray.com/products / www.vimeo.com/search?q=memoQ

En direct de la Hongrie, monsieur István Lengyel, chef de l'exploitation de Kilgray Translation Technologies nous a présenté le logiciel d'aide à la traduction memoQ, qui regroupe notamment un volet gestion de projets et un volet mémoire de traduction. L'un de ses plus grands atouts est sans doute la capacité de traiter une multitude de formats de fichiers créés à l'origine avec d'autres logiciels d'aide à la traduction.

Dictionnaire de la langue française; Le français vu du Québec

www.franqus.ca

C'est avec une grande fierté que madame Hélène Cajolet-Laganière, professeure titulaire à l'Université de Sherbrooke, et monsieur Benoît Mercier, analyste et responsable du développement informatique du groupe Franqus, sont venus nous présenter le nouveau Dictionnaire de la langue française; Le français vu du Québec. Ce dictionnaire électronique hautement convivial a été créé de toutes pièces au fil de nombreuses années de recherche et sera commercialisé cet été. Il nous donne une description du français vu du Québec, en établissant des ponts avec toute la francophonie.

LinguisTech : les technologies langagières au bout des doigts

www.linguistech.ca

Madame Mélanie Rivet, gestionnaire de projet et coordonnatrice des communications au Centre de recherche en technologies langagières de Gatineau nous a fait faire un tour d'horizon du portail Linguistech, complètement axé sur les outils technologiques destinés aux langagiers. On y trouve déjà une multitude d'information, d'outils de formation et de lieux de discussion sur les outils technologiques, et le site ne cesse de s'enrichir.

Tradooit

www.tradooit.com

Monsieur Simon McDuff, fondateur de Okidoo inc., nous a fait découvrir le concordancier bilingue Tradooit, commercialisé par Logosoft Technologies Inc. Cet outil en ligne gratuit permet de chercher des termes ou des expressions en français ou en anglais, et présente ensuite les occurrences en langue de départ et leur équivalent en langue d'arrivée, tirés d'un vaste corpus public. Il présente aussi les statistiques des différents résultats de recherche et permet de filtrer les résultats.

*Dominique Côté, trad. a.
Conseillère*

Nouveaux membres

L'ACGL a le plaisir d'accueillir parmi ses membres Madame Régine Gardès des services linguistiques de Miller Thomson Pouliot ainsi que Karine St-Onge de Aviva Canada.

Notre association occupe un rôle des plus pertinents au sein du secteur des services linguistiques de la métropole, et nous sommes à la recherche de nouveaux membres qui sauront contribuer à son développement et profiter de ses nombreuses ressources. Si vous connaissez des gens parmi vos collègues ou relations d'affaires qui seraient intéressés à joindre nos rangs, demandez-leur de visiter notre site Web, au www.lacgl.org, et de cliquer sur le lien intitulé **Adhésion**.

Merci à nos commanditaires !

Si vous désirez commanditer l'une de nos activités à caractère social, nous vous prions de communiquer avec l'un des membres de notre conseil d'administration dont les coordonnées se trouvent sur notre site web www.lacgl.org.